

Le 17 janvier 2008

Information à la presse • Information à la presse

La FEM demande l'annulation de la décision de licencier 600 salariés à l'aciérie d'ArcelorMittal à Grandrange (F)

La direction d'ArcelorMittal a l'intention de fermer une grande partie du site de Grandrange (France), ce qui signifiera la perte de 600 emplois sur 1000. « Je suis choqué par cette annonce », a déclaré Peter Scherrer, Secrétaire général de la FEM. « Le site n'a fait l'objet d'aucun investissement ces dernières années et l'annonce des réductions d'emplois représente une menace pour l'existence du site. »

La FEM demande impérativement l'annulation des pertes d'emplois annoncées, ainsi qu'un engagement de la part de la direction d'ArcelorMittal d'entrer dans un dialogue constructif avec les organisations syndicales et le comité d'entreprise européen (CEE), et ce, afin de discuter de l'avenir du site. « Il est temps d'entamer les discussions concernant des garanties solides et durables concernant ce site », a déclaré Peter Scherrer.

PRESS 3/2008

La FEM est un organe représentatif défendant les intérêts des travailleurs de l'industrie métallurgique en Europe. La FEM dispose d'un mandat de coordination et de représentation externes des syndicats de la métallurgie ainsi que d'un mandat lui permettant d'engager des négociations au niveau européen.

Pour plus d'informations, veuillez vous adresser à :
Rédacteur, Peter Scherrer, Secrétaire général de la FEM
Dr. Andreas Veres, Policy Advisor +32.2.227.1014